الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵏⴱⴰⴹⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⴰⴱⵉⵜ ⵏ ⵓⴳⴰⴷⴰⵣ ⵏ ⵢⵉⴷⴳⴰⵔⵏ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 08/04/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus préliminaire relatif à l'offre d'actions « VINCI », réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 08 avril 2022 un prospectus préliminaire relatif à une offre d'actions « VINCI » réservée aux salariés du groupe.

L'opération se fera par l'émission et/ou la cession d'un maximum de 8 085 477 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : Freyssima Maroc, Cegelec Maroc, Dumez Maroc, Sogea Maroc, SOLSIF Maroc, EXPROM Facilities, VIGIPROM, Sixense Maroc et les succursales[1] Sixense Soldata Maroc et Terre Armée Maroc.

Le prix de souscription sera fixé le 13 mai 2022.

Le prospectus préliminaire est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « CASTOR International » et « CASTOR International Relais 2022 » et leurs règlements ;
- Le règlement du P.E.G.A.I du Groupe VINCI, dans sa version consolidée au 15 novembre 2021 ;
- Le document d'enregistrement universel 2021 de VINCI déposé auprès de l'AMF le 28 février 2022 sous le numéro D.22-0060.

L'intégralité du prospectus préliminaire visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « Vinci ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/011/2022

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

[1] Sous réserve de l'accord de l'Office des Changes.